



SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS

VENDREDI 13 AVRIL 2018 A 9H00

HEMICYCLE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE
57 RUE DE BABYLONE 75007 PARIS

ORDRE DU JOUR

I. Approbation du procès-verbal de la séance du 2 février 2018.

II. Ordre du jour – Délibérations :

• Administration

- 1/ Désignation des représentants de la métropole du Grand Paris à l'association OREE (organisation pour le respect de l'environnement dans l'entreprise).
- 2/ Désignation de représentants de la Métropole au sein des conseils de surveillance des établissements publics de santé
- 3/ Désignation du représentant de la Métropole du Grand Paris au sein du conseil d'administration de l'établissement public Campus Condorcet.
- 4/ Création et élection de la commission consultative des services publics locaux
- 5/ ZAC des Docks à Saint Ouen- désignation des représentants de la métropole du Grand Paris au sein de la commission d'appel d'offres du concessionnaire Séquano aménagement
- 6/ ZAC des Docks à Saint Ouen - délégation de compétences du Conseil au Président.

• Développement économique

- 7/ Pacte métropolitain pour la revitalisation des centres-villes vivants.
- 8/ Convention d'objectifs et de financement au CIRIDD pour le développement de la plateforme collaborative de l'économie circulaire.
- 9/ Convention d'objectifs et de financement a l'INEC relative à l'animation de la plateforme collaborative de l'économie circulaire.
- 10/ Convention d'objectifs et de financement avec l'association « Megacities ShortDocs »

• Finances

- 11/ Compte de gestion 2017.
- 12/ Compte administratif 2017 et affectation du résultat.
- 13/ Présentation du Rapport sur le Développement durable 2017.
- 14/ Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.
- 15/ Budget primitif de la métropole du Grand Paris pour l'année 2018.

- **Aménagement**

16/ ZAC Olympique Plaine Saulnier à Saint Denis - Définition des objectifs poursuivis et des modalités de la concertation préalable à sa création.

- **Environnement**

17/ « Les rencontres agricoles du Grand Paris » (ex- Sentier fermier du Grand Paris) - Convention d'objectifs et de financement avec l'association « Enlarge your Paris ».

18/ Convention de subvention complémentaire 2018 à l'APUR.

19/ Convention pluriannuelle d'objectifs et de financement avec AIRPARIF - avenant n°2.

20/ Convention d'objectifs et de financement avec Bruitparif pour l'année 2018.

21/ Convention d'objectifs et de financement avec l'association GUAPO.

III. Vœu de l'exécutif relatif à l'avenir budgétaire et financier de la Métropole du Grand Paris

IV. Communications

Fait à Paris, le 06 avril 2018

SIGNE

Le Président de la métropole du Grand Paris

Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison